

**ARCINS- ARSAC- CANTENAC- CUSSAC-FORT-MEDOC –LABARDE -LAMARQUE –  
LUDON- MACAU -MARGAUX - LE PIAN-MEDOC – SOUSSANS**

L'an deux mille DOUZE, le 28 JUIN, le Conseil de la Communauté de Communes MEDOC-ESTUAIRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ARSAC, sous la présidence de M. Jean-Gérard DUBO,

Secrétaire de séance : Michel ROUHET

Date de convocation du Conseil communautaire : 21 juin 2012

**Etaient présents :**

- **ARCINS** : Claude GANELON, Daniel PARABIS
  - **ARSAC** : Gérard DUBO, Nadine DUCOURTIOUX, Michel HAUTIER, Georges MONTMINOUX
  - **CANTENAC** : Eric BOUCHER, Roger DEGAS, Michel PICONTO
  - **CUSSAC** : Dominique FEDIEU, Jean-Luc NABET, Emile MEDINA
  - **LABARDE** : Evelyne DUPUY, Gil PILONORD
  - **LAMARQUE** : Dominique SAINT-MARTIN, Stéphane HARDOUIN,
  - **LUDON-MEDOC** : Joseph FORTER, Benoît SIMIAN, Roland HEBRARD, Martine VALLIER, Yves DUMAS
  - **MACAU** : Chrystel COLMONT-DIGNEAU, Christine NADALIE pouvoir à Chrystel COLMONT-DIGNEAU, Pierre CABANY, Philippe MARQUIS-MARCELLIN
  - **MARGAUX** : Jacqueline DOTTAÏN, Claude BERNIARD, Serge FOURTON
  - **LE PIAN-MEDOC** : Didier MAU, Mercédès BAILLET, Michel ROUHET, Anne-Marie BENTEJAC, Michel LANCADE, Annie BEZAC, Josette JEGOU
  - **SOUSSANS** : Pierre-Yves CHARRON, Pascal GALLEGO
- Absents, excusés** : Martine VALLIER, Ludovic LALANDE

**Concerne** : 2012-28.06- 21 CREATION D'UN POSTE DE CHARGÉE DE MISSION  
« ITINÉRAIRES DE RANDONNÉES POUR LA FAÇADE ESTUARIEENNE-

Au carrefour de deux compétences, aménagement et développement touristique, la Communauté de Communes Médoc Estuaire a décidé en 2010 d'engager une étude de définition et de programmation de l'aménagement terrestre et fluvial de sa façade estuarienne.

Réalisée par le cabinet Omega elle a permis de faire émerger un concept spécifique d'itinérance et de découverte le long de la façade estuarienne appelé « route des berges ».

Le principe de base proposé par le cabinet Omega, et retenu par les groupes de travail réunis « chemins de randonnées » et « tourisme » est la création d'un schéma d'itinérance reliant les différents ports de la façade estuarienne. Ce maillage doit relier les sites entre eux mais surtout permettre la découverte des différents paysages et éléments remarquables qui ponctuent les bords d'estuaire : ports, marais, vignobles, esteys, carrelets, demeures bourgeoises, etc...

Le cabinet a proposé 4 boucles principales avec 4 thématiques différentes rattachées à ces boucles : le chemin du Fort Médoc, les boucles des marais, les chemins des Vignes et le chemin du bord de l'eau.

Le public visé concerne aussi bien les touristes séjournant sur notre territoire, que les excursionnistes (agglomération bordelaise comme du reste de la Gironde) et bien entendu la population locale.

Il est proposé de recruter une chargée de mission, spécialiste des projets d'itinérance, sur une durée de six mois pour finaliser le projet.

Sa mission consistera, pour chacune de ses boucles, à :

- arrêter définitivement un itinéraire,
- évaluer les investissements indispensables pour leur ouverture au public,
- développer la thématique retenue et élaborer les outils de médiation adaptés.

Les conditions d'éligibilité étant réunies, il est possible de solliciter une participation du FEADER.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, après avoir entendu le présent rapport, à l'unanimité,

- **Autorise** Monsieur le Président à recruter une chargée de mission « itinérance façade estuarienne » à partir du 2 juillet 2012 pour une durée de 6 mois.

*Certifié exécutoire :  
Reçu en Sous-Préfecture le  
Publié ou notifié le*

Pour copie conforme  
Arsac, le 3 juillet 2012

**Le Président**

**Gérard DUBOIS**



**Acte à classer****DL2012-2806-21**

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>
En préparation	Pour signature	Prêt à transmettre	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

**Identifiant FAST :** ASCL\_2\_2012-07-05T16-19-32.00 ( MI54015271 )**Identifiant unique de l'acte :** 033-243301447-20120628-DL2012-2806-21-DE ( Voir l'accusé de réception associé )**Objet de l'acte :** Création d'un poste de chargée de mission "Itinéraires de randonnées pour la façade Estuarienne"**Date de décision :** 28/06/2012**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :** 9. Autres domaines de competences  
9.1. Autres domaines de competences des communes**Acte :** 21.PDF

<b>Préparé</b>	Le 05/07/12 à 16:19
<b>Transmis</b>	Le 05/07/12 à 16:19
<b>Accusé de réception</b>	Le 05/07/12 à 16:47

Par <u>PERIER Jean-Marc</u>
Par <u>PERIER Jean-Marc</u>